

**N°215**

**Mardi 25 octobre 2011**

Prochaine parution : *Edition Spéciale N°7*

Rédaction du Santécois :

Tél : 02.98.29.74.65

Fax : 02.98.29.79.12

Mail : [mairie-de-santec@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-santec@wanadoo.fr)

[www.santec.fr](http://www.santec.fr)



## INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

### CÉRÉMONIE DES MAISONS FLEURIES 2011



Plus d'une trentaine de foyers santécois ont été récompensés, lors de la traditionnelle cérémonie des Maisons Fleuries, pour leur contribution au fleurissement et à l'embellissement de la commune. Chaque année, début juin, un jury communal, conduit par Emilie Even, sillonne les rues afin de noter les jardins les plus remarquables, selon des critères définis par le Comité Départemental du Tourisme. Les résultats sont alors transmis à la Communauté de Communes qui parmi les jardins du canton effectue un classement dans lequel le Comité Départemental du Tourisme en Finistère récompense les plus beaux jardins du Département.

L'année 2011 aura été un excellent cru pour Santec puisque le jardin de **Raymond et Amélie JACQ**, 890 rue de Keradennec, a remporté le titre du plus beau jardin du département dans la catégorie n°1 « maisons avec jardin très visible de la rue ».

Pour les autres catégories les lauréats santécois sont les suivants :

Catégorie n°2 « maisons avec jardin très visible de la rue » : **M et Mme Guy CADIOU** »

Catégorie n°3 « espaces le long de la voie publique » : **M et Mme Henri PRIGENT**

Catégorie n°6 « tous commerces et services très visibles de la rue » : **Entreprise de Couverture QUERE Michel**

Catégorie n°7 « exploitation agricole » : **M et Mme François RIOU**



### « MODIFICATION DU P.L.U. VERS L'ANNULATION ? »

*L'article paru dans Le Télégramme du 15 octobre 2011 sous le titre « Modification du P.L.U., vers l'annulation ? », suscite à juste titre de nombreuses interrogations de la part de la population. Le Maire, Bernard LE PORS, apporte des précisions :*

*« Tout d'abord la zone en cause n'est pas, bien entendu, le secteur du Dossen, mais l'une de ses sections de 1ha sur les dunes, en bord de mer, en partant du parking du char à voiles, et concerne 3 propriétaires.*

*Cette zone, jusqu'à début 2008 était classée N (naturel) au P.O.S.*

*C'est la municipalité précédente qui l'a modifiée dans le P.L.U. qu'elle a élaboré en la faisant passer en UHC (constructible).*

*Dès juillet 2008, notre équipe, conformément à ses engagements et soucieuse de préserver les espaces naturels, a souhaité lors d'un conseil municipal, remettre cette zone au classement qu'elle avait 3 mois plus tôt, soit N.*

*Les trois propriétaires concernés ont attaqué notre décision, comme c'est leur droit et comme on peut les comprendre puisqu'ils défendent leurs intérêts privés à la différence de notre position qui n'est inspirée d'aucun intérêt personnel et qui avait fait l'objet d'un vote net et sans appel avec 16 voix pour, 1 abstention et 1 contre.*

*Le jugement interviendra le 18 novembre, et, si nous n'en étions pas satisfaits, nous nous réservons le droit d'exercer tous les recours possibles tant nous sommes persuadés de la justesse de notre vision des choses, que ce soit sur la réalité urbanistique, que sur les problèmes d'accès et d'assainissement, ou d'environnement et de risque de submersion marine (sur cet endroit précisément). »*

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### SERVICES DE GARDE

Médecins : EN CAS D'URGENCE APPELEZ LE 15

#### Pharmacies

Un numéro est à votre disposition pour connaître la pharmacie de garde : **APPELEZ LE 3237**

### ÉTAT CIVIL

#### **Décès**

**Anna TONNARD** née **SALAUN**, 87 ans, décédée le 7 octobre, 451, rue de Keradennec.

## COMMUNIQUÉS

### ANCIENS COMBATTANTS

#### **Cérémonie du 11 novembre**

A l'occasion de la commémoration de l'armistice de la guerre 14-18, la musique, les drapeaux, les anciens combattants, les élus et les enfants des écoles sont invités à se rassembler à 9 heures 15, **le dimanche 13 novembre**, devant la Mairie.

La messe du souvenir qui aura lieu à 9h30, sera suivie d'un dépôt de gerbes au monument aux morts et d'une remise de décorations. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité, à la salle polyvalente.

## INFORMATION DU C.C.A.S.

### BONNE RENTRÉE DE LA PART DE VOTRE C.C.A.S.

*« La rentrée est déjà loin, l'automne bien installé et peut-être des problèmes sont devenus importants avec les premiers froids.*

*Votre Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) entame sa 4<sup>ème</sup> année au sein de la commune. Je rappelle qu'il est constitué de 17 membres, 9 élus dont notre Maire et 8 membres de la société civile de notre commune, tous sentinelles parmi nous tous.*

*Le C.C.A.S., c'est pour tous : familles, enfants, personnes handicapées, personnes âgées, personnes isolées...*

*Nous ne résolvons pas tous vos problèmes, mais nous vous aidons à trouver des solutions.*

*Notre commune se veut solidaire, et le C.C.A.S. veut favoriser, développer le lien, les liens entre vous tous. Il peut s'agir d'une orientation vers un service social, d'une aide ponctuelle sous forme d'avance remboursable pour régler une facture, d'une aide pour financer une adhésion au sport ou à une activité culturelle pour votre enfant, d'un ponctuel service d'échange entre Santécois...*

*Bien sûr il y a, bien connus de tous, l'aide aux devoirs, le repas de nos aînés, le Fest Deiz, la visite aux anciens en maison de retraite.*

*Bref, si vous avez besoin, nous pouvons être là, avec discrétion et efficacité. »*

Pascale DEPRAETRE  
Adjointe au Affaires Sociales

### QUELQUES INFORMATIONS À CARACTÈRE SOCIAL

#### **Les aides au logement :**

Si vos ressources sont modestes, que vous soyez locataire ou propriétaire, vous pouvez peut-être bénéficier des 3 aides au logement existantes :

- Aide Personnalisée au Logement, APL
- Allocation de Logement Sociale, ALS
- Allocation de Logement Familial, ALF

[www.caf.fr](http://www.caf.fr)

#### **Des tarifs sociaux pour l'électricité et le gaz :**

Pour l'électricité, le tarif spécial dit de première nécessité (TPN) est destiné aux foyers titulaires d'un abonnement inférieur ou égal à 9KV pour la résidence principale. Il permet d'obtenir des réductions allant de 40 à 60% (selon la composition du foyer), sur l'abonnement et les 100 premiers kilowattheures du mois.

Si vous bénéficiez du TPN pour l'électricité, vous avez droit également au tarif spécial de solidarité pour le gaz.

Les tarifs spéciaux de solidarité sont accordés pour un an.

Côté formalité, la CAF indique aux fournisseurs d'électricité les personnes susceptibles de bénéficier du TPN et éventuellement du tarif spécial de solidarité pour le gaz.

Pour plus d'informations :

Electricité : 0 800 333 123

Gaz : 0 800 333 124

### REPAS DU C.C.A.S.

Le repas du C.C.A.S. se déroulera cette année le mercredi 7 décembre à la salle polyvalente de Santec. Ce repas est ouvert aux personnes âgées de 70 ans ou plus, résidant sur la commune.

**Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire en Mairie avant le 26 novembre.**

**Les personnes âgées de 75 ans ou plus** qui ne peuvent pas assister au repas, recevront avant Noël, un colis offert par le C.C.A.S.

## VENTE DE VÊTEMENTS

**ART** ASSOCIATION  
RECHERCHE  
TRAVAIL

Ouvert depuis septembre 2000, l'Atelier RENOV'HABITS permet à des femmes bénéficiaires des minima sociaux de reprendre progressivement une activité pour un retour vers l'emploi. L'atelier propose donc une vente

**Le Mercredi 9 novembre de 13h30 à 17h  
A St Pol de Léon, au Manoir de Keroulas**

A l'occasion de cette vente, il sera proposé « 2 articles pour le prix d'1 ». Cette vente s'adresse à tout public, mais bien entendu, compte tenu du prix modique des articles, elle vise davantage une population défavorisée.

Atelier « rénov'habits »

12, rue d'Arvor - 292400 LANDIVISIAU

Tel : 02 98 24 71 45

## ENTRAIDE TUTÉLAIRE DU PONANT

### **L'Association Tutélaire répond à vos questions sur la tutelle**

Vous avez été nommé par le juge, « tuteur familial » pour l'un de vos proches, ou vous allez le devenir...

Vous désirez :

- Une préparation à l'exercice de la mesure ;
- Une mise à disposition de la documentation juridique et de gestion ;
- Une aide à la rédaction (outils informatique, tableaux de bord,...)

L'Association Tutélaire du Ponant peut vous aider dans vos démarches :

- Par téléphone au 02 98 44 36 26 de 8h30 à 17h30 (répondeur en dehors des plages horaires) ;
- Par internet : [etp@atp.asso.fr](mailto:etp@atp.asso.fr), site : [www.atp.asso.fr](http://www.atp.asso.fr).

N'hésitez pas à les contacter, des rencontres gratuites et confidentielles vous sont proposées à Brest, Morlaix et dans tout le nord du département.



## UN NUMÉRO UNIQUE POUR L'ASSURANCE RETRAITE



L'assurance retraite de la Sécurité Sociale s'est dotée d'un numéro unique, le **39 60** (prix d'un appel local depuis un poste fixe). Vous avez donc la possibilité :

- De disposer de toute l'actualité sur la retraite 24h/24 et 7jr/7
- D'avoir accès à des informations personnelles 24h/24 et 7jr/7 :
  - Suivi de votre dossier
  - Montant de vos derniers paiements
  - Montant pour la déclaration fiscale
- D'être mis en relation avec un conseiller retraite, du lundi au vendredi de 8h à 17h (pour répondre à l'ensemble de vos questions ou vous proposer, le cas échéant, un rendez-vous).

[www.carsat-bretagne.fr](http://www.carsat-bretagne.fr)

## COMMERCE ET ARTISANAT

### FERMETURE EXCEPTIONNELLE DU PROXI

Ludovic et Jocelyne vous informent que votre Proxi sera fermé exceptionnellement le mardi 1<sup>er</sup> novembre au matin pour cause d'inventaire. Par contre il sera ouvert le lundi 31 octobre de 8h30 à 12h30. Le magasin sera également ouvert le vendredi 11 novembre de 8h30 à 12h30.

Votre Proxi Super vous propose entre autres son service photocopie, dépôt de gaz et pain, livraison à domicile (gratuite à partir de 30€ d'achat), journaux. Des formules menus « traiteur froid » sont également disponibles.

PROXI SUPER, Place de Mescren

Tel : 02 56 19 97 19

ACCUEIL DE LOISIRS

Accueil de Loisirs Les  
Copains d'Abord



LE RETOUR DE LA SORCIERE N'IMPORTE  
NAWAK.....

Programme des Vacances de la Toussaint

Du Lundi 24 octobre au Mercredi 3 Novembre \*Fermé le 1<sup>er</sup> Novembre  
Pour tous les enfants valides ou porteurs de handicap âgés de 3 à 12 ans

A.L.S.H Les Copains d'Abord  
281, rue Pount ar C'hantel  
29 250 SANTEC

Renseignements et Inscriptions au 02.98.29.71.79  
L'accueil de Loisirs est ouvert tous les mercredis et vacances scolaires de 7h30 à 19h00  
Permanence d'inscriptions tous les mercredis de 17h00 à 18h45

Lundi 24 octobre

Activités manuelles Construction d'épouvantail  
Activités Passerelle Atelier Vidéo

Mardi 25 octobre

Grand jeu « L'étrange disparition de l'épouvantail... »

Mercredi 26 octobre

Atelier cuisine

Jeudi 27 octobre

Journée à la salle omnisports et Bibliothèque

Vendredi 28 octobre

Activités manuelles masques de sorcière  
Activités Passerelle Tournoi de Foot et Gym

Lundi 31 octobre

Histoires d'halloween...  
Activités Passerelle Ecriture d'un conte

Mercredi 2 Novembre

Expression corporelle  
Activités Passerelle Sortie VTT\*

ANIMATIONS JEUNESSE

JEUDI 27 OCTOBRE

**Sortie à la Récré des Trois Curés**

Départ à 10 heures, prévoir un pique-nique  
Il reste des places, il n'est pas trop tard pour vous inscrire  
auprès de Nicolas LEHIR à la salle omnisports.  
Tel : 02 98 29 73 99



VENDREDI 28 OCTOBRE

**Tournoi de football**

A partir de 14 heures à la salle omnisports.

MERCREDI 2 NOVEMBRE

**Sortie au Soccer de Guipavas**

Départ à 13 heures 30. N'hésitez pas à vous inscrire, il  
reste des places.



## VIE ASSOCIATIVE

### COMITÉ DE JUMELAGE

Une erreur s'est glissée dans le dernier bulletin municipal concernant le voyage aux sports d'hiver organisé par le comité de jumelage Santec/St Jean d'Aulps.

Il fallait lire :

Le comité de jumelage organise un voyage d'une semaine à St Jean d'Aulps, en car couchette, du vendredi 10 février au soir au dimanche 19 février au matin.

Les familles intéressées peuvent s'inscrire auprès de :

Guy MIOSEC au 02 98 29 71 54  
Herveline ROIGNANT au 02 98 29 75 11

### AMICALE LAIQUE TANGUY PRIGENT

L'Amicale Laïque Tanguy Prigent est l'association des parents d'élèves de l'école Tanguy Prigent à Santec. Depuis le mois de septembre, une nouvelle équipe, composée de 6 membres, siège au bureau :

- Présidente : Christine CORRE
- Vice-Présidente : Carine DIROU
- Trésorier : Vincent QUÉRÉ
- Trésorière Adjointe : Laurence GRALL
- Secrétaire : Marie-Laure BILLETTE
- Secrétaire Adjointe : Valérie COMBOT

L'association a pour vocation de participer au bien être des enfants scolarisés à l'école par l'achat de matériel, le financement de sorties et voyages de classe, de spectacles, de cadeaux de Noël, etc... Pour récolter des fonds, l'amicale organise tout au long de l'année, diverses animations comme la soirée crêpes organisée le 19 février dernier et qui a remporté un vif succès sur la commune.

Cette année, en plus des manifestations prévues, l'amicale organise une collecte de journaux. Une benne sera bientôt installée sur le parking de l'école maternelle. Vous pouvez déposer tous vos journaux et ainsi, au-delà du geste écologique que cela représente, cette collecte sera une source de revenus supplémentaire pour les enfants.

Si vous souhaitez entrer en contact avec l'association, vous pouvez laisser un message à [amicale.laique.santec@live.fr](mailto:amicale.laique.santec@live.fr). Quant à l'actualité de l'association, n'hésitez pas à visiter le blog de l'amicale <http://amicalelaiquesantec.unblog.fr/> et y laisser vos commentaires !

# Téléthon



# RECHERCHONS HOMMES/FEMMES

D'EXPÉRIENCE, DISPONIBLES ET DYNAMIQUES. VENEZ SEUL(E) OU ACCOMPAGNÉ(E). CONTACTEZ-NOUS VITE !



Contact : Martine LOUIS  
Tel : 02 98 02 08 91 ou 06 73 82 45 31  
[telethon29n@afm.genethon.fr](mailto:telethon29n@afm.genethon.fr)



#### REJOIGNEZ LES BÉNÉVOLES DU TÉLÉTHON

Durant votre vie active, vous vous êtes dit que vous aimeriez consacrer plus de temps aux autres. Maintenant que vous êtes à la retraite, c'est le moment ! Le Téléthon a besoin de votre expérience pour encadrer des équipes ou organiser des événements. En devenant bénévole, vous participerez à une aventure humaine inoubliable où toutes les générations travaillent ensemble dans le même but : faire avancer la recherche et combattre la maladie. Cette année, nous voulons impulser 25 000 animations sur tout le territoire national. Alors, prêt à relever le défi ?

Contactez-nous.  
[www.coordination.telethon.fr](http://www.coordination.telethon.fr)

02 98 02 08 91

### GENERATION(S) TÉLÉTHON

RELEVONS LE DÉFI  
OBJECTIF 25 000 ANIMATIONS

# NOVEMBRE A CHŒUR

A l'église de Santec  
**CONCERT DE CHORALES**  
Dimanche 30 octobre à 15h

Chaque année, au mois de novembre, l'association « Musiques et danses en Finistère », émanation du Conseil Général, organise un ensemble de concerts chorale afin de promouvoir cette culture bien ancrée dans notre région.

Le principe veut que deux chorales s'associent et qu'elles donnent un concert à tour de rôle dans leurs deux communes d'origine. Cette manifestation permet aux choristes de découvrir d'autres répertoires et d'avoir des échanges humains très riches.

Dimanche 30 octobre, à l'église de Santec « Si on chantait » et « Chor'éole » (60 participants) s'associent une nouvelle fois pour vous proposer un répertoire varié de chants profanes et sacrés.



« Si on Chantait » de St Pol de Léon, dirigée par Eric Fontaine assisté de Rose Marie Josien, interprétera entre autre *Les Corons* de Pierre Bachelet, *Douce France* de Charles Trenet, *Molène* de Maxime Piolot, *Save Régina* de Frans Litz, *l'Ave Maria* de J. Arcadelt, *Notre Dame de Valfleury* de Jules Massenet...

« Chor'éole » de Brest a un recueil de chants du monde de chants sacrés. La chorale a eu l'occasion d'interpréter avec succès quelques œuvres importantes dont la *Messa di Gloria* de Puccini ainsi que la *Messe en sol mineur* de Schubert avec l'orchestre de l'UBO. La chorale est dirigée par Florian Desbans qui est aussi organiste à l'église St Louis de Brest et de Landivisiau.

Entrée : 6€, gratuit pour les -12 ans.

## PETITES ANNONCES

### OFFRE DE SERVICE

Dame recherche heures de ménage, aide à la personne, 24 ans d'expérience, sur Santec et environ. Rémunération en CESU  
Contact : 02 98 29 78 20